

# Compte-rendu de la réunion du Conseil de Participation du 15 mars 2012

*Nous démarrons ce CP par une pensée pour toutes les personnes touchées par le drame en Suisse.*

## Suite des discussions et décisions de janvier

- Ateliers du temps de midi

Des propositions ont été faites pour tous les âges. Nous évoquons l'idée de profiter du courrier envoyé aux familles avant Pâques pour faire un retour de ce projet aux parents. Pour l'année prochaine, il sera important de bien anticiper les transmissions d'information : lister les activités réalisées et les tranches d'âges qui ont pu en bénéficier et resolliciter les projets en cours de saison.

- Fresques

Le Comité, constitué d'enseignants de chaque cycle, est formé. Le projet est actuellement en *stand by*, vu le grand nombre d'activités entamées et programmées.

- Sécurité lors des déplacements

Un *Vade Mecum* est en cours de rédaction par Bertrand.

- Sécurité dans l'école : la barrière

L'AP interpelle sur le type de fermeture qui sera placé sur la nouvelle grille. Bertrand précise que la porte ne glissera pas sur son poids, il n'y aura donc pas d' « effet guillotine ». La fermeture est prévue par l'action d'un crochet qui se lève et bloque la porte. Pour une question d'encombrement, il n'y a pas de mécanisme aidant à la fermeture.

## Projet d'établissement- formation des enseignants : où en est-on ?

Les enseignants donnent des échos de leur formation avec Joseph Stordeur (semaine du 6 au 10 février). Que transmettre aux parents...et comment s'y prendre ?

- Philosophie et valeurs véhiculées : accompagnement de tous les enfants.
- Apprentissages : comprendre, apprendre et mémoriser. Les enfants doivent se construire des traces, des représentations pour forger leurs apprentissages. L'enseignant aide les enfants à utiliser leur intuition, plutôt qu'à appliquer un savoir théorique.

*Quelques sujets qui pourraient « toucher » les parents: les tables de multiplication, les dictées (préparation en classe versus à la maison), le travail à domicile, la maîtrise de l'orthographe, etc.*

Il est important d'explicitier la manière dont les outils méthodologiques peuvent être transmis, notamment lors des réunions de début d'année scolaire.

## Classes de dépaysement

La discussion n'a pas été engagée lors des réunions de l'équipe éducative.

Bertrand souligne que, dans le Projet d'Etablissement, ces classes de dépaysement ne sont pas considérées comme « obligatoires ». Elles sont un outil, parmi d'autres, pour atteindre certains objectifs (socialisation, etc.). Nous relisons ensemble le Projet d'Etablissement; la formulation utilisée prête à confusion. Nous décidons d'amender le Projet d'Etablissement et de modifier le paragraphe concerné pour que ces classes de dépaysement n'apparaissent plus comme un projet

établi et systématique. Ce point sera renvoyé également au PO.

## **Nouvelles synergies AP/équipe éducative**

L'AP fait part de son idée d'un nouveau projet pour l'année scolaire prochaine, à savoir l'organisation d'une après-midi « rien que pour les enfants ». Pourrions-nous organiser, au moment où le concept actuel de la Fancy-Fair semble s'essouffler, un projet commun école-AP ?

Il est souligné que les objectifs des deux projets peuvent sembler contradictoires : l'AP souhaite la gratuité complète de l'activité pour tous les enfants et la Fancy Fair est le moyen utilisé par l'école pour faire une rentrée financière. Ne faut-il pas revoir complètement ce lien « Fancy-Fair-bénéfices » ?

Une ébauche de projet intégré pourrait prendre cette forme :

1/ Après-midi réservée aux enfants, comme imaginée par l'AP

2/ Souper ouvert aux parents durant lequel les enfants bénéficient d'une soirée cinéma ou d'un spectacle.

Un comité (composé de parents et d'enseignants) devrait se constituer. A reprendre.

## **Divers**

- Gestion du papier de brouillon

Comment éviter que des « belles feuilles » soient utilisées comme papier de brouillon, comme cela s'est produit dans certaines classes, sans doute de manière accidentelle ?

Laurent propose de récupérer du papier aux Editions De Boeck, où travaille son épouse. Chaque classe aurait ainsi un stock de papier de brouillon.

- Collation à la garderie

La collation à la garderie n'est pas donnée systématiquement. La distribution se fait en fonction du nombre, de l'ambiance et de la disponibilité des adultes. Françoise le conçoit comme un moment d'arrêt, de convivialité, autour duquel des valeurs éducatives peuvent être véhiculées et vécues (vie de groupe, politesse, etc.)

Françoise vérifie toujours la mallette, regarde s'il s'y trouve une collation et prête toujours attention aux demandes particulières.

Il n'est pas rare que les enfants de la garderie puissent bénéficier des restes de collations prévues en maternelle.

- Chantier WC

Le chantier est assez conséquent. Il faudra une bonne coordination entre AP, PO et école pour la mise en oeuvre (disponibilité de l'ouvrier de l'école ?).

- Communication

Mettre les compte-rendus des CP sur le site Internet de l'école.